



CDOS

ESSONNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

MARDI 13 MARS 2018

à partir de 18h30

**Maison Départementale des Comités Sportifs
62 bis Boulevard Charles de Gaulle
à MENNECY**

Rapport d'activités à l'intention des :

- Représentants des Comités Sportifs départementaux
- Membres du Conseil d'Administration
- Membres associés et partenaires institutionnels

Sommaire

Ordre du jour	3
Compte-rendu de l'Assemblée générale électorale 2017	4
Rapport moral et rapport d'activités.....	10
<i>Éthique, éducation, bénévolat, valeurs olympiques.....</i>	<i>11</i>
<i>Pratique sportive associative, publics éloignés</i>	<i>13</i>
<i>Développement durable, social et sociétal</i>	<i>16</i>
<i>Sport-santé</i>	<i>19</i>
<i>Sport et politiques territoriales.....</i>	<i>20</i>
Rapport financier	22

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Elective
du CDOS de l'Essonne le lundi 20 mars 2017
à la Maison Départementale des Comités Sportifs à MENNECY**

18h15 : Accueil des participants et émargement

Etaient présents :

Les représentants des comités départementaux à jour de leur cotisation 2016 :

- 1- Badminton: M. Thomas Tilly, salarié (sans mandat de vote)
- 2- Base-ball, softball et cricket : M. Philippe Denis, Président
- 3- Canoë-kayak, M. Claude Rose, Président
- 4- Cyclisme : M. Gilles Talbot, membre
- 5- Cyclotourisme : M. Michel Le Rouzic, membre
- 6- EPGV : Mme Cécile Chicoisne, Présidente et Mme Isabelle Carnero, Directrice
- 7- FFCO : M. Fernand Escobar, Président
- 8- FFST: M. Morel Alain, Président et Mme Morel Marie-Pierre, membre
- 9- Football : M. Vincent Pollet, membre
- 10- FSCF : M. Stéphane Chevrier, Président
- 11- FSGT: Mme Chantal Schneider-Besson, co-Présidente, Mme Diana Calif, secrétaire générale
- 12- Gymnastique : M. Jean-Jacques Dejardin, Président
- 13- Handball: M. Sarini Yann, membre
- 14- Handisport : Mme Véronique Terray, secrétaire
- 15- Karaté : M. Francis Dallerac, Président, M. Gérard Moïse et Mme Candice Maury, membres
- 16- Médaillés, Jeunesse et Sports : M. Jacques Adrien, Président
- 17- Natation : M. Jean Boulanger, membre
- 18- Retraite Sportive : Mme Marie-Claude Leproust, Présidente
- 19- Rugby : M. Jean-Pierre Cordier et M. Cartault, membres
- 20- Taekwondo : M. Pierre-Alain Raphan, membre
- 21- Tennis: M. Patrice Le Cojan, Président
- 22- Tennis de Table : M. Michel Rousseau, membre
- 23- Tir à l'arc : M. Maurice Langry, membre
- 24- Triathlon: M. Dominique Nicol, trésorier
- 25- UFOLEP : Mme Elisabeth Delamoye, Présidente
- 26- UNSS: M. Christophe Malenfant Directeur et Mme Caroline Bordat, membre
- 27- USEP : M. Pierre-Philippe Bureau, membre
- 28- Vol à Voile : M. Jean-Louis Millan, membre.

Soit 27 comités départementaux représentés votants, sur 50 comités à jour de leur cotisation 2016

Les membres du Conseil d'administration sortant:

Rolland Besson, Président, Pierre-Philippe Bureau, Vice-président délégué, Maurice Langry, Vice-président, Michel Rousseau, Vice-président, Claude Rose, Vice-président, Gérard Courtal, Secrétaire général, Jean-Jacques Lacavalerie, Trésorier, Jacques Adrien, Membre, Jean Boulanger, Membre, Cécile Chicoisne, Membre, Alain Cholay, Membre, Jean-Pierre Cordier, Membre, Francis Dallérac, Membre, Daniel Denibas, Membre, Philippe Denis, Membre, Fernand Escobar, Membre, Pierre Fregnet, Membre, Christophe Malenfant, Membre, Pierre-Alain Raphan, Membre, Chantal Schneider-Besson, Membre, Gilles Talbot, Membre.

Les partenaires institutionnels:

M. Michel Jomin, vice-Président du CROSIF

Assistaient :

Les permanents salariés du CDOS :

Patty Badjoko, Odile Judith, Martial Tournier

Après un temps d'accueil convivial, la séance est ouverte à 19h20 par Rolland Besson. Avec 27 comités départementaux représentés votants, sur 50 comités à jour de leur cotisation 2016 le quorum fixé à 25 est atteint, permettant la tenue de l'AG et la validité des délibérations.

I. Bilan d'activités et rapport moral

Comme le rappelle le document préparatoire à cette Assemblée Générale électorale, distribué en amont, celle-ci va couvrir la mandature 2017-2020.

A l'appui de ce document préparatoire qui regroupe les rapports d'activités, des commissions et les documents financiers, Rolland BESSON revient dans son rapport moral sur:

- les dispositions qui relèvent du nouveau calendrier "olympique": ce mandat aura une durée inférieure à 4 ans, du fait que la prochaine Assemblée générale électorale se tiendra non plus au cours de l'année suivant les prochains JO d'été (2021), mais au plus tard le 31 décembre de l'année de ces JO (soit 2020). Le mandat suivant reprendra donc la périodicité de 4 ans (2020-2024),
- les priorités et orientations stratégiques affichées dans le document,
- le fait que la mission de service public du sport dévolue par délégation au mouvement sportif est de plus en plus contestée par le secteur marchand qui est assimilé à un agent de privatisation du sport,
- le fait que la Vie associative reste un espace spécifique et unique de regroupement volontaire et permanent de dirigeants et acteurs sportifs

Les échanges avec la salle font ressortir notamment:

- des relations avec le mouvement sportif avec les partenaires publics, pour l'essentiel maintenues,
- la baisse généralisée des aides publiques, qui suscite certaines difficultés de gestion, voire des inquiétudes,
- la nécessité de survie et de maintien du niveau local qu'est le club sous ses formes fédératrices, sociales, solidaires.

Vote du rapport d'activités:

Abstention 0

Contre 0

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

II. Rapport financier

Jean-Jacques LACAVALERIE fait la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes M. BESNARD, après que le bilan analytique 2016 ait été distribué aux participants.

Remarques concernant le budget réalisé 2016 :

- l'origine des subventions perçues pour les APS en milieu carcéral a évolué: en 2016, les fonds FIPD ont été versés par les Préfectures de l'Essonne (Préfet délégué à l'égalité des chances), de Paris et de Seine St Denis; en outre, le fait qu'une partie du budget consacré aux actions ait été perçue tardivement a nécessité de reporter 8 000€ sur l'exercice 2017
- la mutuelle santé obligatoire pour les salariés est prise en charge à 50% depuis le 01/01/2016

Le résultat bénéficiaire est affecté au fonds associatif avec droit de reprise.

Le fond de roulement est de 201 930 € pour un budget d'exploitation de 184 540 €, soit environ un an de fonctionnement d'avance.

Vote:

Vote du rapport financier:	
Abstention	0
Contre	0
Le rapport financier est adopté à l'unanimité.	

III. Election du nouveau Comité de direction et du nouveau bureau du CDOS Essonne mandature 2017/2020, choix du nouveau Président

Les représentants des Comités sportifs départementaux sont invités à voter pour désigner les membres du Comité de direction pour la mandature 2017/2020. 26 candidatures ont été déposées pour 30 places, selon la procédure prévue dans les statuts.

Le vote effectué à bulletin secrets par les 27 votants conduit aux résultats suivants, ont obtenu:

ADRIEN	Jacques	Médaillés de la Jeunesse et des Sports	27 voix
BOULANGER	Jean	Natation	27 voix
BUREAU	Pierre-Philippe	USEP	27 voix
CALIF	Diana	FSGT	27 voix
CARNERO	Isabelle	EPGV	27 voix
CARTAULT	Alain	Rugby	27 voix
CHICOISNE	Cécile	EPGV	27 voix
CLERET	François	FSGT	27 voix
COPPI	Jean Claude	Retraite sportive	27 voix
COURTAL	Gérard	Personne qualifiée	27 voix
DELAMOYE	Elisabeth	UFOLEP	27 voix
DENIBAS	Daniel	UFOLEP	27 voix
DENIS	Philippe	Baseball, Softball et Cricket	27 voix
ESCOBAR	Fernand	FFCO	27 voix
FREGNET	Pierre	FSCF	27 voix
LACAVALERIE	Jean-Jacques	UFOLEP	27 voix
LANGUET	Chantal	Gymnastique	27 voix
LANGRY	Maurice	Tir à l'arc	27 voix
MAURY	Candice	Karaté et disciplines associées	27 voix
MOISE	Gérard	Karaté et disciplines associées	27 voix

POLLET	Vincent	District de l'Essonne de Football	27 voix
RAPHAN	Pierre-Alain	Taekwondo	27 voix
ROSE	Claude	Canoë-Kayak	27 voix
ROUSSEAU	Michel	Tennis de Table	27 voix
SCHNEIDER-BESSON	Chantal	FSGT	27 voix
TALBOT	Gilles	Cyclisme	27 voix

Les 26 candidats sont élus.

La séance est levée pour la réunion du nouveau Comité de direction destinée à désigner le nouveau Président et mettre en place le nouveau bureau du CDOS Essonne.

Réunion du Comité de direction:

Rolland BESSON, Président sortant, pilote ces opérations. Mme Isabelle CARNERO et M. Jean-Claude COPPI sont absents, ce qui porte le nombre de voix à 24.

- Proposition, et élection du Président

Est candidat: Pierre-Philippe BUREAU

Avec 23 voix (et un vote blanc), Pierre-Philippe BUREAU est choisi au poste de Président du CDOS Essonne pour la mandature 2017/2020, et sera proposé à l'Assemblée générale.

- Election du bureau

Rolland Besson fait appel aux candidatures pour les postes à pourvoir et propose que la parité soit d'ores et déjà instaurée pour les 4 postes de vice-présidents. Il propose donc de procéder en deux votes successifs.

☞ *Vice-présidents:*

Femmes:

Chantal LANGUET et Chantal SCHNEIDER-BESSON se présentent; dans la mesure où elles sont 2 candidates pour 2 places, le Comité de direction se prononce en faveur d'un vote à main levée: *Chantal LANGUET et Chantal SCHNEIDER-BESSON sont élues à l'unanimité vice-présidentes (24 voix chacune).*

Hommes:

Sont candidats: Jacques ADRIEN, Maurice LANGRY, Claude ROSE, Michel ROUSSEAU.

Ont obtenu au 1^{er} tour:

Jacques ADRIEN 11 voix, Maurice LANGRY 11 voix, Claude ROSE 6 voix, Michel ROUSSEAU 19 voix

Michel ROUSSEAU est élu vice-président

et un 2^e tour est nécessaire pour désigner le 4^e vice-président. Ont obtenu au 2^{ème} tour: Jacques ADRIEN 14 voix, Maurice LANGRY 10 voix.

Jacques ADRIEN est élu vice-président.

☞ *Secrétaire général:*

Est candidat: Gérard COURTAL; dans la mesure où il est seul candidat, le Comité de direction se prononce en faveur d'un vote à main levée:

Gérard COURTAL est élu à l'unanimité secrétaire général

☞ *Secrétaire général-adjoint:*

Est candidat: Pierre-Alain RAPHAN; dans la mesure où il est seul candidat, le Comité de direction se prononce en faveur d'un vote à main levée:

Pierre-Alain RAPHAN est élu à l'unanimité secrétaire général-adjoint

☞ *Trésorier général:*

Est candidat: Jean-Jacques LACAVALERIE; dans la mesure où il est seul candidat, le Comité de direction se prononce en faveur d'un vote à main levée:

Jean-Jacques LACAVALERIE est élu à l'unanimité trésorier général

☞ *Trésorier général-adjoint:*

Est candidate: Diana CALIF; dans la mesure où elle est seule candidate, le Comité de direction se prononce en faveur d'un vote à main levée:

Diana CALIF est élue à l'unanimité trésorière générale-adjointe.

Reprise de l'Assemblée générale

IV. Election du Président et présentation du nouveau Comité de direction et du nouveau bureau du CDOS Essonne mandature 2017/2020:

La proposition de Pierre-Philippe BUREAU au poste de Président du CDOS Essonne pour la mandature 2017/2020 est votée à l'unanimité des 27 voix de l'Assemblée générale en faveur de ce choix.

Puis l'Assemblée générale se prononce en faveur du nouveau bureau du CDOS présenté en plénière.

V. Budget prévisionnel 2017:

Le budget prévisionnel 2017 est présenté par Jean-Jacques LACAVALERIE. Il a été élaboré avec les informations connues à ce jour, sans toutefois anticiper de nouvelles actions ou orientations qui pourraient être décidées par le nouveau comité directeur. Il précise que ce budget pourra faire l'objet d'ajustements, à l'occasion des premières réunions du bureau et du nouveau Comité de Direction. Dans ces conditions:

<p style="text-align: center;">Vote du budget prévisionnel 2017: Abstention 0 Contre 0 Le budget prévisionnel 2017 est adopté à l'unanimité.</p>
--

VI. Prises de parole:

✓ **Pierre-Philippe BUREAU, nouveau Président du CDOS Essonne**

Il s'exprime au moment de débiter la mandature à la tête du Comité de direction élu ce jour, qui se réunira dans les meilleurs délais :

- il rappelle que sa présence au sein du comité directeur au titre de l'USEP, fédération sportive scolaire des écoles maternelles et primaires, témoigne de l'implication de différentes formes d'organisation du sport (olympiques, uni- ou multisports, scolaires, affinitaires, spécialisés, etc.) qui permettent de répondre à des projets variés ;
- il rappelle, que si nous sommes réunis dans la *Maison départementale des comités sportifs*, c'est pour lui, le CDOS qui constitue « la » maison des comités, au sens de lieu de rencontre et d'échanges de tous ceux qui s'engagent, dans la vie associative, pour le développement de toutes les pratiques accessibles à tous dans le département,
- le projet de mandature sera établi dans les prochaines semaines en Comité de direction, avec une attention particulière pour l'évolution des politiques territoriales et souhaite que dans ce cadre, le CDOS Essonne réaffirme sa place au cœur du mouvement olympique national et francilien, alors que 6 mois nous séparent de la désignation de la ville organisatrice des JOP de 2024, à laquelle la France et Paris sont candidats,
- il souligne la responsabilité du comité de direction et du bureau, au regard des personnels permanents, par nos fonctions d'employeurs mais aussi dans l'accompagnement et leur responsabilisation qui doivent être poursuivis, et au regard de la situation financière du CDOS où la large prépondérance des subventions publiques (sur des projets légitimes et réalisés) fragilise nos capacités de pérenniser nos actions,
- enfin, il adresse ses remerciements et rend hommage à Rolland BESSON, qui termine aujourd'hui son 6^{ème} mandat à la tête du CDOS Essonne, pour l'ensemble du travail effectué à la tête de l'association, et plus largement pour le mouvement sportif départemental. Il s'engage à poursuivre dans le même esprit et avec l'engagement requis par cette fonction, dans l'intérêt général.

✓

M. JOMIN, vice-Président du CROS Ile de France:

En tant que représentant d'Evelyne CIRIEGI, Présidente du CROSIF, il remet un trophée-souvenir à Rolland BESSON en hommage à son action au CDOS. Il rappelle notamment les multiples champs de compétence sur lesquels ce dernier a travaillé en Essonne et en Ile de France. Ce moment chaleureux est ponctué par des applaudissements nourris de l'ensemble des participants.

Michel JOMIN relève les thèmes et actions sur lesquels le CDOS peut collaborer avec le CROSIF, et qui ne manqueront pas de se présenter prochainement et au cours de la mandature, à commencer par la candidature Paris 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h55.

Extrait conforme au registre des délibérations du CDOS de l'Essonne, le 05/04/2017

Le Président,



Pierre-Philippe BUREAU

Le secrétaire général,



Gérard COURTAL

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

Au cours de cette première année de mandature, le nouveau comité directeur a consacré ses premières réunions à dresser à la fois un état des lieux des actions significatives portées par le CDOS depuis de nombreuses années, mais aussi à une analyse de sa visibilité et sa représentativité.

Ce travail réflexif a abouti à un premier texte d'orientation qui positionne notre action dans l'environnement départemental.

Le CDOS de l'Essonne s'inscrit dans l'histoire du mouvement sportif fédéral (Comité départemental des sports, puis CDOS) et d'un département jeune, constitué en 1968. Il a toujours porté une égalité d'attention à chaque comité sportif, sans jamais chercher à se substituer aux initiatives fédérales ni aux initiatives propres. Il a, dès son origine, construit une culture « Sport pour tous » et publics éloignés (milieu carcéral) impliquant différents comités dans des organisations phares (Traversée de l'Essonne, Essonne sur l'eau). Il a cherché à créer des occasions d'échanges et de rencontres entre les partenaires institutionnels (Conseil général, puis départemental ; services de l'Etat ; collectivités territoriales) et associatifs (ANDES, ANDIISS, SNEP...) dans des temps structurés et réguliers (Assises du sport) avec la volonté de peser sur les politiques sportives territoriales afin de conforter et soutenir l'organisation fédérée au sein du mouvement sportif et le développement de toutes les pratiques.

Contexte

Le département de l'Essonne : Avec plus de 1 250 000 habitants dans 196 communes, l'Essonne reste marquée par des identités territoriales variées (entre un nord majoritairement urbain et dense, et le sud, rural), avec des réalités socio-économiques issues de son histoire (grands ensembles puis villes nouvelles, aujourd'hui quartiers en politique de la ville). Sur le plan organisationnel, les redécoupages et fusions successifs des collectivités territoriales de proximité, les évolutions à court et moyen terme (Grand Paris, Métropole) ne font pas émerger de stratégie lisible des politiques sportives et associatives, malgré un intérêt affirmé de leurs élus sur l'utilité sociale et le rayonnement territorial des pratiques sportives.

Aujourd'hui, l'Essonne comporte un fort réseau de formation (universités et grandes écoles, établissements d'enseignement et de recherche) et, sur le plan sportif des sites fédéraux majeurs (Marcoussis pour le rugby, Villebon pour le judo), des équipements sportifs d'envergure (stade Bobin) et 3 600 équipements sportifs de proximité dont la majorité a été construite en accompagnement du développement urbain et peinent à s'adapter aux pratiques et besoins actuels.

Le Conseil départemental : La délibération Sport, du 13/11/2017 réaffirme la politique sportive (Maison des comités sportifs, Pôle départemental de médecine du sport, Grand stade, soutien financier au sport de masse, aux clubs de haut niveau et aux comités sportifs) et des priorités nouvelles ou renforcées (Sport santé, CDESI).

Services de l'État jeunesse et sports – DDCS et actuel Ministère des sports : Outre les missions régaliennes (contrôle, sécurité, encadrement), institutionnelles (CNDS) ou thématiques (citoyenneté, santé, égalité des chances, MAIA-bénévolat...), ils sont l'interface d'autres services publics (Éducation nationale, Protection de la jeunesse, Agence de santé, etc).

CROSIF-CNOSF : Le CDOS de l'Essonne s'inscrit dans l'organisation sportive du mouvement olympique et en relaye les actions (Semaine sentez-vous sport, Agenda 21, MédicoSportSanté, Classes olympiques, Semaine olympique et paralympique à l'école, Journée olympique, actions pour l'emploi-formation...).

Paris 2024 : Le CDOS de l'Essonne s'est impliqué dans l'accompagnement de la candidature et s'inscrit dans le « projet Héritage » afin que l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques, à Paris et en Ile-de-France constitue une occasion de développement de la pratique et de l'éducation par le sport.

Le mouvement sportif essonnien

Avec près de 300 000 licenciés (dont environ 40% de femmes) dans plus de 2750 clubs et sections sportives affiliées dans près de 60 comités sportifs, l'organisation de la pratique sportive s'inscrit dans la vie associative départementale (plusieurs clubs centenaires et des créations nouvelles chaque année), dans des formes d'organisations variées (associations de quelques pratiquants ou clubs multisports de plusieurs milliers d'adhérents ; des comités regroupant quelques unités à des centaines de clubs). Ces réalités structurelles témoignent des capacités d'innovation (nouvelles pratiques, attention à des publics variés, sport pour tous, très haut niveau, pratiques de santé, etc.), de relations construites (sport scolaire et associatif, relations territoriales) pour répondre aux enjeux sociaux et sociétaux.

Dans ce constat, il convient de rappeler que le CDOS de l'Essonne est :

- une personne morale représentant le mouvement sportif fédéré essonnien ;
- le lieu d'échange entre les comités sportifs pour défendre, enrichir, soutenir, aider au développement du sport associatif ;
- l'échelon départemental du mouvement olympique ouvert à des échanges et partenariats ;
- un porteur d'initiatives et d'actions d'intérêt partagé et/ou commun.

Il se situe donc à la convergence et à l'interface de 4 axes structurants : horizontal (échelon départemental), vertical (mouvement sportif associatif confédéré Olympique/Paralympique), ascendant (capacité d'initiative) et descendant (relais, mise en œuvre).

Ayant ainsi validé le socle de notre action, le Conseil d'administration a poursuivi son travail en structurant 5 axes thématiques (sans ordre prioritaire) qui vont organiser notre action au cours de la mandature :

- **éthique, éducation, valeurs olympiques, engagement, bénévolat**
- **la pratique sportive dans le cadre associatif**
- **sport et territoires, politiques territoriales**
- **sport et développement durable, social, sociétal**
- **sport santé.**

Dans sa séance du 14/11, le CA a ainsi validé cette organisation, ainsi que la désignation des ses membres dans la conduite de ces projets et/ou pour la représentation du CDOS.

C'est donc dans cette structuration que nous vous proposons de présenter notre rapport d'activités, ainsi que d'aborder les perspectives de travail pour l'année à venir.

ÉTHIQUE, EDUCATION, BENEVOLAT, VALEURS OLYMPIQUES

Classes olympiques en Essonne

En 2017, 2 écoles et 3 classes de CM1 et CM2 du département ont répondu à l'appel à projets de classes olympique du CNOSF, mis en œuvre avec le CDOS depuis 2015.

90 élèves de Bures/Yvette et de Villebon/Yvette, ont ainsi pu découvrir des activités sportives inhabituelles pour eux, grâce notamment au concours des comités sportifs départementaux et clubs de badminton, cyclotourisme, escrime, rugby, torball, handball, tir à l'arc. Intégrés au projet pédagogique de classe, des contenus liés au handicap, à la culture sportive et aux valeurs olympiques, à la diététique, aux nouvelles technologies (web radio), à la vie de sportifs de haut niveau ont enrichi cette programmation.

L'approche sport et handicap a beaucoup marqué les élèves, pour les avoir placés en situation, rencontré des personnes qui vivent le handicap au quotidien; c'est ainsi qu'ils ont pu mieux comprendre

les difficultés qu'ils affrontent, mais aussi le plaisir qui réside dans des pratiques sportives différentes et accessibles à tous...

Les visites de l'INSEP ont donné des exemples d'équipements de haut niveau au service de la performance, et rendu possible la rencontre avec les sportifs sur le terrain.

La Journée multisports intégrée aux Jeux de l'USEP et la journée olympique du 23 juin ont vu différentes classes se rencontrer, et se conjuguer sport, culture, olympisme et cohésion, avec une mobilisation importante des enseignants, parents d'élèves et animateurs.

Nous pouvons considérer avoir atteint les objectifs fixés de diffusion et valorisation de l'idéal olympique mêlant corps et esprit, excellence, respect et amitié, le tout intégré aux projets d'écoles grâce à l'investissement des enseignants. Les valeurs et contenus transmis aux enfants ont vocation à les guider dans leur pratique sportive voire même leur vie de tous les jours, ainsi qu'à leur donner des clés de compréhension pour suivre les événements olympiques à la télévision.

L'aventure continue en 2017/2018, en variant les contenus: JO d'hiver 2018, semaine olympique et paralympique, JOP de Paris 2024, activités adaptées, contenus transversaux entre les différentes matières enseignées...

Soutien aux initiatives des Comités sportifs et à la candidature de Paris 2024

Journée sport pour tous : 4 mai 2017 (Chilly-Mazarin)

L'objectif principal est l'inclusion d'enfants et de jeunes en situation de handicap et issus d'établissements spécialisés dans les activités parmi les scolaires, pour découvrir et faire découvrir les possibilités d'accueil et de pratiques adaptées. Une vingtaine d'ateliers sportifs étaient proposés, conçus pour favoriser la mixité et la cohésion qui sont les moteurs principaux de ce type d'événements. Le CDOS a animé un atelier sous forme de projection sur les symboles de l'olympisme, avec des jeux et quizz sur le sport et les équipes de France, la nutrition du sportif, la candidature Paris 2024...

Jeux sportifs des collèges-UNSS : 31 mai (Bondoufle)

Jeux de l'USEP : 28 juin (Viry-Chatillon) (Journée olympique)

Durant ces journées multisports à l'initiative de l'UNSS et de l'USEP, le CDOS a proposé une animation sous forme d'exposition sur l'olympisme, ses symboles sur les Jeux olympiques et la pratique sportive, le tout adapté aux enfants et adolescents. Un quizz organisé en jeu de plateau et questions-réponse a donné une dimension plus compétitive à l'animation. La succession de différentes activités sportives a connu un bon succès, à la grande satisfaction des organisateurs et animateurs.

Ces temps forts de fin d'année scolaire ont aussi plus particulièrement été l'occasion d'échanger avec les élèves sur la candidature Paris 2024, qui allait devenir une réalité à la rentrée !

PARIS 2024

En lien avec le CROSIF, le CDOS a permis à différents comités sportifs de bénéficier des outils et supports de communication pour le soutien à la candidature de Paris 2024.

Le CDOS 91 était associé au CROSIF pour être présent sur un stand d'information dans le village d'animation lors de la journée de départ de la dernière étape du Tour de France à Montgeron.

Centre de ressources et d'information des bénévoles du mouvement sportif

Le CRIB en Essonne: 10 ans au service des associations

Les Centres de Ressource et d'Information pour les Bénévoles (CRIB), ont été créés pour identifier des structures compétentes et utiles aux associations et leurs dirigeants pour leur gestion au quotidien.



En Essonne, le CDOS pour le secteur Sport et la Ligue de l'enseignement pour le secteur Jeunesse et Éducation populaire ont obtenu ce label en 2005. Ils sont les interlocuteurs privilégiés pour délivrer de la primo information, en matière de réglementation, œuvrer sur la formation des dirigeants, les droits et obligations liés à la vie statutaire et la vie associative au quotidien et au sens large, accompagner la fonction employeur, et proposer les ressources: permanence téléphonique, rendez-vous, orientation, mise à disposition de documents et de supports visant à la simplification de la gestion associative (BasiCompta).

Les réponses et interventions portent sur toutes les étapes de la vie d'une association, de sa création à sa dissolution ; la formalisation et la vie du projet associatif ; la gestion financière ; la recherche de ressources, la formation et la communication. De même, les Conventions Collectives nationales du sport, de l'animation, l'évolution des attentes sur les dossiers de demande de subvention, l'animation des ressources humaines, la professionnalisation et le recours à l'emploi salarié.

Le CRIB, c'est aussi la possibilité de bénéficier d'un accompagnement personnalisé en fonction des problématiques rencontrées ou des questionnements plus spécifiques.

Un comité de suivi départemental (DDCS, CDOS, Ligue de l'enseignement) contribue à la qualité de ces actions, à leur suivi et à l'impulsion de nouvelles propositions.

L'année 2017 a vu :

- l'organisation du 2^e forum CRIB qui a rassemblé les acteurs associatifs du département sur les thèmes des valeurs éducatives de l'olympisme, et de la place des femmes aux postes de dirigeantes dans la vie associative. L'intervention d'André Leclercq, président de l'Académie nationale olympique française, et les témoignages de responsables essonniers autour de projets éducatifs (USEP, Classes olympiques, Tir à l'arc, tennis de table) ont constitué un temps fort et permis des débats de qualité.
- la publication d'une Newsletter semestrielle.
- plusieurs centaines de structures s'adresser aux services du CDOS et de la Ligue pour obtenir les informations nécessaires à la bonne marche de leur projet associatif.

PRATIQUE SPORTIVE DANS LE CADRE ASSOCIATIF PUBLICS ELOIGNES

Promotion des activités sportives en milieu carcéral

Le sport en milieu carcéral n'est pas conçu comme l'organisation d'une simple distraction. C'est avant tout un moyen de socialisation et de réinsertion. Il est aussi un moyen de prévention, en diminuant des

effets néfastes de la détention sur la santé physique et mentale des personnes détenues. La pratique d'activités physiques et sportives s'inscrit dans la dynamique d'un parcours d'exécution de peine, de la préparation à la sortie et d'une réinsertion réussie.

En Ile de France, la Direction Interrégionale des services pénitentiaires de Paris (DISP Paris) a confié au Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile de France (CROSIF) en 2006, la mission d'encadrer et développer les activités physiques et sportives dans les établissements pénitentiaires de la région. C'est ainsi que le CDOS de l'Essonne s'est engagé pour coordonner l'action à destination des personnes sous main de justice à Fleury-Mérogis ainsi qu'au CSL de Corbeil-Essonnes. Cette action se déroule en partenariat avec la Préfecture, le service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Essonne (SPIP 91); la Maison Arrêt de Fleury-Mérogis (MAFM); le Centre de Semi-liberté de Corbeil (CSL de Corbeil); le Conseil Départemental de l'Essonne (CD 91).

Le rôle du coordinateur sportif

La mise en œuvre de ce partenariat est coordonnée par un salarié du CDOS qui travaille à temps plein sur les actions sportives en milieu carcéral et a un accès permanent à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis et au CSL de Corbeil, en liens étroits avec le SPIP et le personnel pénitentiaire.

Ses missions sont :

- le portage des actions et leur gestion dans leurs dimensions technique, logistique et calendaire et financière;
- la recherche puis le soutien et l'accompagnement des intervenants qui réalisent le projet;
- la coordination des actions de chacun et la mise en place d'un travail en réseau.

Une offre sportive diversifiée

Chaque année une programmation sportive diversifiée est proposée aux personnes détenues. L'objectif est de faire découvrir de nouvelles activités, mais également de transmettre des connaissances liées aux « bonnes » pratiques sportives (échauffement, hydratation, nutrition...), aux règlements des différents sports. Cette diversification est permise par le nombre de comités sportifs (EPGV, Karaté, Badminton, Handball, Randonnée Pédestre, Cyclotourisme et Judo) et clubs et d'intervenants associés.

En 2017, 12 actions et activités ont été mises en place à la maison d'arrêt pour hommes : art martial, tennis de table, athlétisme, handball, boxe anglaise, cross fit, judo, randonnée pédestre et cyclotourisme, auxquelles s'ajoutent des formations PSC1, des conférences-débat et le dispositif SAS.

9 actions ont été réalisées tout au long de l'année à la Maison d'arrêt des femmes : EPGV (cardio training), Sandball, Karaté, Futsal, Badminton, Volley, Gym douce, boxe thaï et Biodanza.

Enfin, une action au Centre de Semi –Liberté de Corbeil : Boxe.

Le but est de pérenniser les activités au sein des établissements; la programmation sportive propose des stages (judo); des activités annuelles (step, karaté...), des formations (arbitrage boxe; PSC1) et des événements (gala de boxe). Outre les activités internes, il y a également des activités extra-muros (randonnée pédestre, cyclotourisme). Le but étant de constamment travailler sur le lien intérieur/extérieur: une manière de préparer à la sortie.

En 2017 :

- 2352 heures de sport effectuées
- 1069 hommes ont eu accès aux activités (pour env. 8000 personnes incarcérées), soit env. 12%, de tous âges, toute condition physique (certains très sédentaires), en situation d'handicap ou de santé altérée.
- 8 femmes sur 10 ont eu accès aux activités sportives (436/509)
- 40 intervenants extérieurs
- 22 activités différentes proposées dont 2 extramuros (randonnée pédestre, cyclotourisme)

Le sport comme support de la lutte contre les conduites addictives

Depuis 2014, le programme « SAS » a été mis en place, à destination des jeunes incarcérés identifiés pour la consommation de stupéfiants. Les ateliers sont encadrés par différents professionnels (boxe, yoga, théâtre, forum santé et groupe de parole) et permettent non seulement aux bénéficiaires de retrouver un rythme de vie en détention, mais également de lutter contre les effets néfastes de la consommation et des idées reçues. Il permet également de détecter la fragilité de certains participants et d'effectuer des signalements.

Le dispositif se déroule sur 8 semaines et concerne un groupe de 10 personnes. L'utilité du dispositif a été soulignée par les professionnels et les bénéficiaires qui ont évoqué son impact sur le comportement des participants quant à leur rapport aux produits stupéfiants.

Les premiers secours (PSC1)

La formation Prévention Secours Civique de Niveau 1 (PSC1) est proposée depuis 2 ans (10h sur 2 jours). C'est une formation diplômante, alliant théorie et pratique, très prisée par les personnes détenues. Cette formation de base a pour objectif de faire acquérir à toute personne des compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant des gestes élémentaires de secours.

Chaque session accueille 10 personnes détenues maximum. La formation est organisée en partenariat avec la Croix-Rouge de l'Essonne, elle est réalisée sur l'ensemble de la MAFM.

Sport, outil d'échanges et de débats (conférence débats)

Un cycle de plusieurs conférences-débats sur la thématique. « Sport, Immigration et Intégration » a été proposé sur la MAH. L'objectif étant d'aborder le sport sur un angle sociologique et culturel. Ces conférences ont été réalisées en partenariat avec M. Stanislas Frenkiel, socio-historien, et spécialiste des migrations internationales et mécanismes d'intégration. La conférence se déroule en deux temps, une première partie consacrée au témoignage, M. Frenkiel est accompagné d'un sportif issu de l'immigration qui témoigne de son expérience et son parcours ; la deuxième partie est consacrée au débat avec les personnes détenues.

Le financement distingue la coordination du dispositif (1 emploi, CDOS 91) et les actions (formation, vacation des intervenants). Les contributeurs sont multiples (Ministère de la justice, Préfecture, CROSIF, CD 91) avec chaque année des incertitudes sur l'ensemble des financements nécessaires aux actions engagées. Le double pilotage (région/département) est également complexe avec le rôle indispensable et complémentaire des commissions régionales (sous l'égide du CROSIF) et départementales.

Les perspectives 2018

- pérenniser les activités existantes et accroître l'offre d'activités sportives pour augmenter le nombre de pratiquants
- Développer les activités extra muros
- Reconduire les dispositifs d'accompagnement (SAS) et de formation
- Mise en place d'une journée Handicap
- Progresser dans le suivi des actions (évaluations en amont et en aval)
- Développer les actions «sport santé»
- Événementiels : Coupe du Monde 2018, Téléthon, Sidaction, Journée «culture urbaine».

En 2019, l'organisation en Essonne, d'un colloque d'audience régionale valorisant ces 12 années d'expérience est envisagée.

Initiatives sportives du CDOS 91

La mutualisation des activités des Comités départementaux avec le CDOS s'exprime de longue date au travers de 2 grandes journées d'animation et de découverte placées sous le signe du sport pour toutes et tous :

Traversée de l'Essonne (12 mars 2017)

Pour la 36^{ème} édition, notre initiative printanière de coopération interdisciplinaire avec les Comités départementaux de la Fédération sportive et gymnique du travail, de la Fédération sportive et culturelle de France, de la Fédération française de la retraite sportive, de la Fédération française de l'EP et gymnastique volontaire, les clubs de l'U.S Vigneux et de l'Association des cavaliers de l'Allée royale de Sénart a réuni **203 participants**.

A pieds, en roller, à cheval ou à vélo, tout au long de leur parcours, aux points de départ (Etampes, Saint-Vrain, Courcouronnes, Evry), de ravitaillement et à l'arrivée (Montgeron), tout est fait pour garantir que l'ambiance et l'accueil soient de qualité. A l'approche du printemps, les participants apprécient de s'y retrouver, le plus souvent en groupe ou en famille.

Le soutien technique et logistique des communes traversées ainsi que la mise à disposition des installations pour les départs et arrivée, et ravitaillements, témoignent de la dimension de coopération indispensable à cette organisation qui parcourt le département et est organisée selon les prescriptions de l'Agenda 21.

L'Essonne sur l'eau (10 septembre 2017, Breuillet)

63 participants se sont retrouvés sur les installations du Club Port Sud pour cette 10^{ème} édition.

Le travail de l'équipe d'organisation regroupant autour du CDOS les animateurs des Comités départementaux de la FSCF, du tir à l'arc, la Croix blanche Essonne, Croix Blanche est toujours très apprécié, pour sa qualité et l'ambiance conviviale et familiale proposée. Club AS Egly l'Epinoche du Val d'Orge, les Mousquetaires des Mers, et le Club Port Sud.

Le soutien de la ville de Breuillet qui déploie des moyens de communication en direction de la population locale se renouvelle, de même que l'attachement local à notre organisation.

L'activité hydrospeed sur le plan d'eau a donné l'occasion d'accentuer la dimension nautique originelle, de même que le retour du canoë-kayak. Un certain tassement de la participation pousse à se questionner sur le renouvellement qui pourrait être opéré en termes de partenariat avec la communauté d'agglomération (cœur d'Essonne), d'activités, voire de positionnement sur la nouvelle fête nationale du sport prévue mi-septembre.

SPORTS DE NATURE, DEVELOPPEMENT DURABLE, SOCIAL ET SOCIÉTAL

Participation aux structures de niveau départemental

Il convient de noter que ces réunions n'abordent que très occasionnellement la spécificité sportive. Les thèmes traités y sont, pour l'essentiel, transversaux (l'emploi, la mobilité, le logement, etc.). In fine, le Sport n'a été abordé dans sa spécificité que lors des conférences 2016 ou lors de la présentation de la délibération 2017.

1-1 Le Conseil Economique, Social et Environnemental de l'Essonne (CESEé).

La source de l'impulsion : Le Conseil Départemental de l'Essonne, avec le CESEé comme **opérateur majeur**.

Les modalités fonctionnelles :

Il se réunit régulièrement, soit sur un thème précis dans lequel le Sport peut s'intégrer en présentant sa contribution - c'est ce qui s'est produit oralement lors des séquences de préparation des 2^{èmes} Assises départementales (*L'Associativité à préserver*, le Haut Niveau) et par écrit lors de la séquence dédiée à la Métropolisation du Grand Paris (*L'impact JOP 2024 et MGP*, le *Cluster Sport en Essonne*) -, ou en assistant pour des thèmes qui ne relèvent pas précisément de sa spécificité comme « Quelle école demain pour quelle réussite ? »

Le service de suite : Instance bien régulée, aux réunions bien préparées, aux exploitations de qualité. Les décideurs ont un large échantillonnage de propositions pour décider.

1-2 Le Schéma départemental d'Accessibilité aux Services Publics (SDASS)

La Source de l'impulsion : Préfecture 91 et Conseil Départemental 91.

Il y avait plusieurs ateliers d'organisés dont un dédié à la Culture, au Sport et aux Loisirs, avec 4 sous-thèmes, tous intéressants pour le mouvement sportif, qui pourrait les reprendre à son propre compte dans ses travaux divers, sous une forme d'enquête ou une autre forme, à savoir :

- *l'utilisation des équipements culturels et sportifs et le maillage territorial,*
- *la répartition des rôles entre les différents acteurs quand il y a compétences partagées,*
- *la mesure de l'écart entre l'offre publique et la demande des usagers potentiels des nouvelles formes de pratique,*
- *les difficultés de déplacement vers les lieux de l'offre culturelle et sportive.*

1-3 Les Conférences du Sport 2016

La Source de l'impulsion : Le Conseil Départemental 91, pour lequel son Service des Sports n'a pas joué un rôle d'impulsion déterminant.

Naguère, le CDOS 91 jouait un rôle de maître d'œuvre des Assises pour lesquelles il recevait une large délégation. Mais, désormais, en mode Conférences, il en va tout autrement et le CDOS 91 s'est retrouvé dans une situation de « partenaire associé » mais pas de co constructeur.

Le service de suite : Les 4 axes prioritaires extraits de la séance plénière qui a clos les Conférences ont été, très inégalement, repris dans la Délibération Sport de 2017.

Pour ce qui est des axes « *accès des équipements sportifs aux personnes handicapées* » et « *meilleure visibilité des manifestations sportives dans le département* », la Commission Sports de Nature peut aisément souscrire à ces priorités départementales.

Sports de nature et développement durable

De la clarification des rapports entre les Sports de Nature et le Développement Durable

La source d'impulsion : Avec le rangement récent, dans une commission thématique ad hoc du Sport Santé, l'horizon d'intervention de la Commission S D N s'est singulièrement dégagé mais pas pour tout...

Il faut, à cet effet, rappeler les conditions de l'arrivée du Développement Durable (D D) parmi nos centres d'intérêt.

Dès que le D D a figuré dans les ordres du jour des agendas 21 du CNOSF et du Département, à la suite des accords de Kyoto de 1997 où il était principalement question du réchauffement climatique, de la réduction de l'impact des gaz à effet de serre et de maintenir la planète dans un état de développement soutenable, le CDOS 91 s'est organisé, au sein de la Commission Sports de Nature, pour prendre part à ces nouveaux enjeux.

Or, les choses ont évolué depuis et le D D s'étend désormais aux bailleurs sociaux, aux entreprises, aux transporteurs, aux associations sportives et d'éducation populaire, à l'urbanisme avec cette notion nouvelle de « ville durable », etc, etc.

Il appert que le CDOS 91 ne saurait répondre à tout et il y aurait donc tout lieu de définir un périmètre au sein duquel il puisse circonscrire son action dans le domaine du D D, notamment pour ce qui concerne le volet sociétal.

Le service de suite : une clarification est à entreprendre dans les meilleurs délais et ce, d'autant plus que la délibération Sport de 2017 affiche un parti plus net de transversalisation à travers *une relation pratique sportive – tourisme – environnement.*

De la Commission Départementale Espaces Sites et Itinéraires (CDESI)

La Source d'impulsion : Le Conseil Départemental 91.

C'est bien ici qu'il faut rappeler que la structure était déjà mentionnée dans la délibération de 2012 et qu'elle est en certains points renforcée dans la Délibération de 2017. Elle est pour le moment, en sommeil.

3 -1 La Délibération du 12 septembre 2012.

Elle précise les objectifs de la CDESI et encourage *l'organisation de manifestations écoresponsables.*

3-2 La Délibération du 13 novembre 2017.

Elle précise la délibération de 2012 sur les points suivants :

- Assurer une maîtrise du développement des Sports de Nature dans le 91 en confiant à la CDESI un rôle de régulation. *(Une étude des conditions selon lesquelles le CDOS 91 pourrait assurer une maîtrise d'ouvrage déléguée n'est pas à écarter, jouant alors un rôle d'**opérateur majeur**)*
- Réaliser un PDESI à l'horizon 2018 -2021
- Valoriser les sites E S I en donnant du poids au volet *accessibilité –sécurité -signalisation,*
- Sensibiliser à une meilleure *prise en compte de l'environnement* dans les pratiques sportives de Pleine Nature.
- Par ailleurs, annuellement, *la CDESI devrait produire un rapport d'activité auprès du Conseil Départemental* valant évaluation des politiques publiques

La Métropole Grand Paris

La mission d'étude confiée au CESEé est, pour le moment, en « stand by ». Il existe, pour cette occasion, *une contribution libre du CDOS 91 jointe en pièce annexe,* qui a été intégrée en tant que document ad hoc.

Les JOP 2024 et leur impact essonnien

La Commission mise en place au sein du CDOS 91 et qui a à connaître globalement de l'Olympisme ne manquera pas de porter à connaissance ses modes opératoires, la Commission Sports de Nature pouvant lui apporter son concours sur *le volet environnement – tourisme – activités sportives de nature-patrimoine*.

Pourquoi ne pas s'intéresser à ce qui a trait à l'Histoire du Sport dans le Département de l'Essonne et singulièrement à travers ses caractéristiques corrélées aux Jeux Olympiques ?

Gérard Courtal.

SPORT-SANTE

L'Office Mondial de la Santé classe la sédentarité au 4^e rang des causes de mortalité. En France, le nombre de personnes, souffrant d'affections de longue durée (ALD) atteint désormais 10 millions. Les bienfaits du Sport, dans le processus complexe de Prévention–Remédiation, sont connus de longue date mais deux faits de société méritent le rappel :

- 2011, la Haute Autorité de Santé donne le coup d'envoi du programme « GYM après Cancer », auquel le Comité Départemental de Gymnastique Volontaire de l'Essonne a donné une suite concrète en mettant en place une action sur notre territoire,
- 2017, le décret du 1^{er} mars 2017 précise les conditions d'un programme bien plus vaste, le Sport sur ordonnance, ou à tout le moins sur prescription médicale.

L'action du CDOS s'inscrit :

- dans le prolongement des travaux de la commission médicale du CNOSF, présidée par le Dr A. Calmat, qui se sont concrétisés par la publication du Médico-sport santé, véritable ouvrage de référence auquel ont participé plus de 55 fédérations sportives. Chacun d'elle a, en référence aux connaissances médicales actuelles, évalué les formes de pratiques, et les éventuelles adaptations pour agir en prévention et limiter le développement des pathologies les plus fréquentes.
- dans la mise en place des dispositifs concertés au niveau régional (Agence régionale de Santé, DRJSCS, CROSIF) avec leur démultiplication départementale.

Le CDOS 91, a ainsi mis en place, en lien avec la médecin départementale Colette Nordmann (DDCS) la formation de niveau 1, intitulée *Educateur sportif sport-santé* (E3S), sous forme de formation à distance, avec deux jours de présentiel.

2 sessions se sont déroulées en 2017, une vingtaine de candidats étaient présents et 17 ont validé leur parcours. De nouvelles sessions de formation seront organisées en 2018 au rythme d'une par trimestre.

La fin d'année 2017 a vu la présentation, en préfecture de Région, du dispositif **Prescri'forme**, qui s'appuie sur le rapprochement des différents acteurs intéressés en région Ile de France (Agence Régionale de Santé, DRJSCS, CROSIF).

Sa finalité est d'apporter :

- aux médecins, les outils pour faciliter la prescription d'activités physiques, par l'apport d'information, de formation, et d'animation de réseau (sphères médicale, sportive, collectivités territoriales),
- aux clubs sportifs l'accompagnement dans le développement d'activités et/ou de sections sport-santé, leur référencement et leur visibilité,
- aux particuliers, un accès à l'information (clubs référencés, activités proposées).

Pour l'Essonne, l'Hôpital de Bligny a été désigné centre de référence pour accueillir une plateforme téléphonique et un plateau technique utiles aux médecins et patients qui entrent dans le dispositif du sport sur ordonnance, en coordination avec 5 établissements de santé, ainsi que des acteurs départementaux (PDMS Marcoussis) et

MARDI 13 MARS 2018 - MENNECY

associatifs (FFCO, Ligue contre le cancer, Romdes). D'autres centres de référence devraient être labellisés dans les années futures.

Une journée départementale sport-santé aura lieu le 9 juin à Chamarande, à l'initiative de la Ligue contre le cancer, avec pour objectifs la promotion et la sensibilisation aux bienfaits du sport-santé pour tous, les échanges entre acteurs des réseaux de santé, sportif, et le grand public, l'information au plus grand nombre sur les dispositions citées ci-dessus...

Enfin, le site www.lasanteparlesport.fr, développé initialement par le CROSIF est désormais reconnu comme la plate-forme d'information du sport santé en Ile-de-France. Les comités et clubs doivent l'investir pour faire connaître leurs dispositifs.

Si les bienfaits de l'activité physique et sportive sont reconnus, la mise en place de ces nouveaux dispositifs associe des partenaires nombreux, dont certains n'étaient pas habitués à travailler ensemble. Le CDOS a donc un rôle important pour favoriser l'implication et la reconnaissance de tous les comités sportifs, et de leurs clubs, qui s'investissent ou souhaitent le faire, dans cette thématique. L'implication au sein de la commission régionale (CROSIF), la création d'un comité de pilotage départemental et la meilleure connaissance des besoins d'accompagnement des comités constitueront nos priorités pour l'année à venir.

SPORT ET POLITIQUES TERRITORIALES

Depuis plus de 20 ans (les actes des Assises organisées par le CDOS en témoignent, de même que l'implication du mouvement sportif dans « Les conférences du sport » organisées par le Conseil départemental), la question de l'organisation sportive, et des conditions du développement de la pratique sportive associative, constituent un sujet récurrent et pérenne des préoccupations du CDOS.

Qu'il s'agisse de gouvernance, de financements, de projets d'équipements, de réalités socio-économiques, le mouvement sportif associatif fédéré est un acteur incontournable des territoires. Dans un environnement en grande mutation (montée en puissance des intercommunalités) mais aussi plein d'incertitudes (avenir des départements, Grand Paris) et d'ambition (Paris 2024), le CDOS doit porter la voix d'un mouvement sportif qui a des forces (irrigation des territoires, proximité, rayonnement) mais aussi parfois des faiblesses (poids réglementaire et organisationnel).

Face à ce constat, le Conseil d'administration souhaite donc engager un dialogue continu avec certains acteurs et responsables identifiés au travers de leurs représentations associatives (Union des maires, ANDES, ANDISS).

Ce rapport d'activité montre à la fois l'étendue des questions, thèmes et préoccupations qui nous animent, mais plus encore, la volonté et l'engagement du Conseil d'administration et des personnels permanents à faire du CDOS de l'Essonne un acteur important de la vie sportive départementale, animé par la volonté d'accompagner et de représenter au mieux l'ensemble du mouvement sportif associatif fédéré.

Que chacun soit ici remercié pour son engagement et sa contribution dans ce projet qui nous rassemble.

LES DOCUMENTS FINANCIERS

Exercice clos au 31/12/2017



Assemblée générale du CDOS Essonne

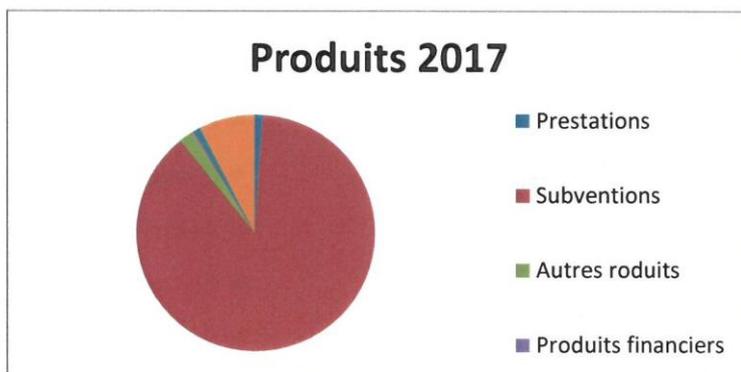
RAPPORT FINANCIER SUR LES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2017

L'exercice clos le 31 décembre 2017 se traduit par un excédent de 7.274,31 euros. La structure du compte de résultat peut s'analyser comme suit :

PRODUITS

Le total des produits s'élève à 175.447 euros et se traduisent comme suit :

LIBELLES	2016	%	2017	%
Prestations	6.877	4	1.992	1
Subventions	170.607	93	157.307	90
Autres produits	3.975	2	3.825	2
Produits financiers	836		840	
Produits exceptionnels	1.759	1	11.483	7
	184.054	100	175.447	100



Il apparaît que les dotations et subventions (fonctionnement et projets) constituent 85% des recettes. Ces différentes subventions s'analysent comme suit :

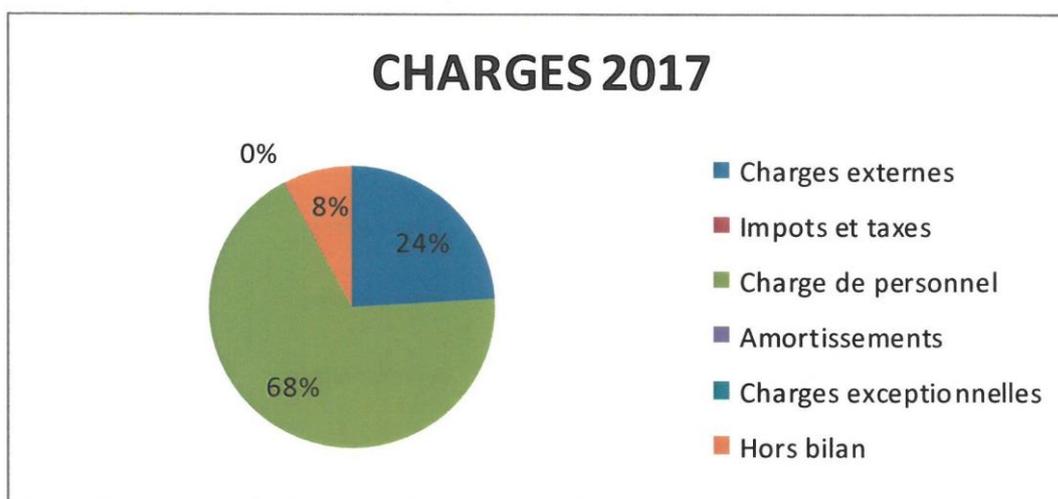
LIBELLES	MONTANTS
Assemblée Départementale	59.000
CNDS	50.500
ACSE	30.700
CROSIF	10.000
FONJEP	7.107
	157.307

Assemblée générale du CDOS Essonne

CHARGES

Le total des charges s'établit à 168.172 euros et se décline comme suit :

LIBELLES	2016	%	2017	%
Charges externes	62.002	34%	39.910	24%
Impôts et taxes			2.973	2%
Charges de personnel	117.993	66%	125.096	74%
Amortissements	196		193	
Charges exceptionnelles				
	180191	100%	168.172	100%

**CONCLUSION**

L'exercice clos le 31 décembre 2017 présente donc un excédent de 7.274 euros que nous vous proposons d'affecter en report à nouveau le portant ainsi à un total de 129.204 euros.

CDOS 91 – COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

ANNEXE – ELEMENTS I

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre.
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour les éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels 12mois
- Matériel de bureau et informatique de 3 à 5 ans

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dans les comptes au 31/12/2017, le bénévolat est valorisé ainsi que la mise à disposition des moyens de la Maison des comités sans que cela ait un impact sur les résultats.

COMITE DEP OLYMPIQUE SPORTIF 91
Edition du : 01/01/2017 au 31/12/2017
Soldes N-1 de l'exercice

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE
Avec brouillard Hors simulation

	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS D'EXPLOITATION (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES (Hors taxes)					
CHARGES D'EXPLOITATION :					
Achats de marchandises		1 037	PRODUITS D'EXPLOITATION		
Variation de stock (marchandises)			Ventes de marchandises	1 992	6 878
Achats d'approvisionnement			Production vendue (biens et services)		
Variation de stock (approvisionnement)			Production stockée		
Autres charges externes	39 910	60 965	Production immobilisée	157 307	170 607
Impôts, taxes et versements assimilés	2 973		Subventions d'exploitation	14 771	4 948
Rémunération du personnel	91 786	83 362	Autres produits	840	836
Charges sociales	33 310	34 631	Produits financiers		
Dotations aux amortissements		196			
Dotations aux provisions					
Autres charges					
Charges financières					
TOTAL (I)	168 172	180 191	TOTAL (I)	174 910	183 269
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)			PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	537	766
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	168 172	180 191	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	175 447	184 054
BENEFICE OU PERTE	7 274	3 864	TOTAL GENERAL	175 447	184 054
TOTAL GENERAL	175 447	184 054			

BILAN SYNTHETIQUE

COMITE DEP OLYMPIQUE SPORTIF 91

Edition du : 01/01/2017 au 31/12/2017

Solde N-1 de l'exercice

Avec brouillard

Hors simulation

ACTIF	Brut	Exercice N		Net	N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
		Amortissements et provisions	Net					
Actif immobilisé :						Capitaux propres		
Immobilitisations incorporelles						Capital		
- Fonds commercial	602	602		79	272	Ecart de réévaluation		
- Autres	9 677	9 598		15	15	Réserves :		
Immobilitisations corporelles	15			15	15	- Réserve légale		
Immobilitisations financières					287	- Réserves réglementées		
TOTAL I	10 293	10 200		94	287	- Autres	80 000	80 000
Actif circulant :						Report à nouveau	121 930	118 067
Stocks et en-cours (autres que marchandises)						Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	7 274	3 864
Marchandises						Provisions réglementées		
Avances et acomptes versés sur commandes						TOTAL I	209 204	201 930
Créances :						Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés	480			480	1 593	Dettes		
Autres	75 000			75 000	74 849	Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement	173 889			173 889	179 810	Avances et acomptes reçus sur commandes	22 062	10 420
Disponibilités (autres que caisse)	362			362	258	Fournisseurs et comptes rattachés	22 059	34 365
Caisse						Autres	44 121	44 785
TOTAL II	249 732			249 732	256 510	TOTAL III		
Charges constatées d'avance (III)	3 500			3 500		Produits constatés d'avance (IV)		10 081
TOTAL GENERAL (I+II+III)	263 525	10 200		253 325	256 796	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	253 325	256 796



CDOS

ESSONNE

Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Essonne
Maison Départementale des Comités Sportifs
62 bis Boulevard Charles de Gaulle
91540 MENNECY

Téléphone 01.60.78.27.58
Fax 01.69.23.44.09

essonne@franceolympique.com
<http://essonne.franceolympique.com>